

CONDITIONS & TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS

AU 1^{er} JANVIER 2016



CAISSE D'EPIARGNE
NORMANDIE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2016.

La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne ou sur le site internet [www.caisse-epargne.fr*](http://www.caisse-epargne.fr).
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de service, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2016).

* accès gratuit, hors coût de votre fournisseur d'accès

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2016 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet) : (Direct Ecureuil Internet)	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	2,55 € par mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 30,60 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	42,50 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	42,50 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	42,50 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1 € par retrait (Pour les cartes Visa Classique et Sensea à partir du 3 ^e retrait par mois et pour les cartes Visa Premier, Platinum et Infinite à partir du 5 ^e retrait par mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA 	<ul style="list-style-type: none">En agence : 3,60 € par virementPar Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	<ul style="list-style-type: none">Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : GratuitFrais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾)	18,30 € par an
Frais de tenue de compte	16,24 € par an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

 : Se référer au lexique pages 25 et 26.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs.....	3
1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte.....	5
Services en agence.....	5
Services Bancaires de Base	6
2 BANQUE À DISTANCE	
Direct Ecureuil.....	6
Relevé en ligne	6
Règlement SEPAmail.....	6
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil).....	6
Coffre-fort numérique	6
Libre Service Ecureuil	6
Webprotexion	6
3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Cartes (hors offres groupées de services).....	7
Virements.....	8
Prélèvements/Titre interbancaire de paiement (TIP).....	9
Chèques 	9
Autres services	10
4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	
Bouquet Liberté	11
Forfait Satellis.....	13
Offres réservées aux Jeunes.....	15
Offre Coloc'	15
Offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité (OCF)	16
5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
Commission d'intervention.....	16
Opérations particulières.....	16
Incidents de paiement.....	16
Frais divers	17
6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
Découverts.....	18
Crédits à la consommation.....	18
Crédits immobiliers	19
7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
Forfait liaison.....	20
Épargne bancaire.....	20
Placements financiers.....	21
Services de gestion privée.....	22
8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	
Cotisations	22
9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES	
Frais de succession.....	23
10 OPERATIONS INTERNATIONALES	
Change manuel	23
Virements non SEPA.....	23
Virements SEPA	23
Chèques	24
Cartes	24
11 AUTRES	
Numéros utiles	24
Lexique	25
12 RÉSOUDRE UN LITIGE	
Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation	27
Médiateur de la Caisse d'Epargne Normandie	27
Médiateur de l'AMF	27

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

■ Ouverture, transformation, clôture

- | | |
|--|---------|
| • Ouverture de compte | Gratuit |
| • Domilis (service de transfert de domiciliation de virements SEPA /prélèvements SEPA) | Gratuit |
| • Service d'aide à la mobilité (liste des opérations automatiques et récurrentes) | Gratuit |
| • Désolidarisation compte joint | 99,20 € |
| • Clôture de compte | Gratuit |

■ Relevés de compte

- | | |
|--|---------------|
| • Relevés de compte en ligne ou au format papier | Gratuit |
| • Périodicité mensuelle | Gratuit |
| • Par relevé supplémentaire | 1,35 €/relevé |
| • Édition au guichet | 4,20 € |
| • Édition à la Borne Libre-Service Ecureuil | Gratuit |
| • Récapitulatif annuel de frais | Gratuit |

■ Tenue de compte

- | | | |
|---|--|---------|
| • Frais tenue de compte (hors Forfaits) | 16,24 € | |
| Tarification Jeunes (-26 ans) | ½ tarif | |
| • Frais de tenue de compte inactif | (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) | 30,00 € |
| • Service rémunération ⁽¹⁾ | 0,30 €/trimestre | |
| Tarification Jeunes (-26 ans) | ½ tarif | |
| • Courrier conservé à l'agence | 61,50 €/an | |
| • Édition de BIC/IBAN | Gratuit | |

■ Services en agence

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- | | |
|---|---------|
| • Versement d'espèces au guichet de votre agence | Gratuit |
| • Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque | Gratuit |
| • Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) | 4,75 € |
| • Remise de chèque(s) ⁽²⁾⁽³⁾ | Gratuit |

RECHERCHE DE DOCUMENT(S) ⁽⁴⁾

- | | |
|--|---------|
| • Frais de recherche de document(s) de moins d'un an | 14,25 € |
| • Frais de recherche de document(s) de plus d'un an | 29,52 € |

AUTRES SERVICES

- | | |
|---|------------|
| • Édition de la liste des opérations automatiques | Gratuit |
| • Frais de recherche d'adresse inconnue (PND : pli non distribué) | 50,00 €/an |

COFFRE-FORT

Frais de location de coffre-fort (selon contenance) à partir de

- | | |
|---|-----------------------|
| • Coffre-fort < 20 litres | 65,00 €/an |
| • Coffre-fort compris entre 20 et 40 litres | 86,00 €/an |
| • Coffre-fort > 40 litres | 108,00 €/an |
| • Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) | Frais réels/ouverture |

(1) Rémunération servie sur votre compte de dépôt (conditions et rémunération disponibles en agence sur demande).

(2) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).

(3) Délai d'indisponibilité des fonds sur compte de dépôt : se renseigner en agence.

(4) Hors relevés de compte, hors champs d'application de la Directive européenne sur les Services de paiement, article L. 133-1 du code monétaire et financier.

: Se référer au lexique pages 25 et 26.

■ Services Bancaires de Base (service défini à l'article D. 312-5 du code monétaire et financier offert dans le cadre du droit au compte) comprenant :

Gratuit

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- La réalisation des opérations de caisse
- L'encaissement de chèques  et de virements bancaires
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte (Direct Ecureuil)
- Deux formules de chèques de banque par mois
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise (Carte Visa SENSEA)

2 BANQUE À DISTANCE

■ Direct Ecureuil

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽¹⁾

Gratuit

- Téléphone ⁽²⁾
- Internet ⁽³⁾

■ Relevé en ligne

Gratuit

■ Règlement SEPAmail

- Réponse à une demande de règlement
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail

Gratuit
Gratuit

■ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)

- | | |
|-------------------------------|-----------------|
| • Formule individuelle | 2,55 € TTC/mois |
| • Formule Famille | 4,10 € TTC/mois |
| Tarification Jeunes (-26 ans) | ½ tarif |

■ Coffre-fort numérique (3 mois gratuits)

1,20 € TTC/mois

Tarification Jeunes (-26 ans) ½ tarif

■ Libre Service Ecureuil

Gratuit

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Epargne)

■ Webprotexion

Abonnement gratuit

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(2) Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

(3) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

 : Se référer au lexique pages 25 et 26.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

■ Cartes (hors offres groupées de services)

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

• Carte Visa Infinite (débit immédiat ⁽¹⁾ ou différé)	300,00 €/an
• Carte Visa Platinum (débit différé uniquement)	190,00 €/an
• Carte Visa Premier (débit immédiat ou différé)	133,00 €/an
• Carte Visa Classic (débit immédiat ou différé)	42,50 €/an
• Carte Visa Electron Sensea	42,50 €/an
Tarification Jeunes (-26 ans)	½ tarif
• Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (réservée aux 12-17 ans)	12,00 €
• Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif	Gratuit
• Frais de refabrication Carte Bancaire Rechargeable	8,00 €
• Réédition du code carte	1,52 € par réédition
• Rechargement occasionnel	Gratuit
• Cotisation annuelle au rechargement programmé	3,04 €/an
• Changement de visuel pendant la durée de vie de la CBR	6,00 €/changement

Cartes de retrait

• Carte de retrait nationale ⁽²⁾	23,00 €/an
• Carte Tribu Cirrus pour les 12-25 ans ⁽²⁾	18,80 €/an
• Carte Equilibra Interbancaire et Internationale	25,00 €/an
Tarification Jeunes (-26 ans)	½ tarif
• Carte Equilibra sans code	25,00 €/an
• Carte Nomade	14,80 €/an

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽³⁾

• Carte Visa Platinum IZICarte (débit différé uniquement)	190,00 €/an
• Carte Visa Premier IZICarte (débit immédiat ou différé)	133,00 €/an
• Carte Visa Classic IZICarte (débit immédiat ou différé)	42,50 €/an

Carte de crédit

• Carte Teoz ⁽²⁾⁽³⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)	18,27 €/an
--	------------

PAIEMENT PAR CARTE (la carte est émise par la banque)

• Paiement par carte en euro dans la zone euro	Gratuit
• Paiement par carte en devises	
• commission proportionnelle	2,80 %
• maximum de perception	6,25 €

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retraits en euros (dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne	Gratuit
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :	
- Carte Visa Sensea et Classique	
• Jusqu'à 2 retraits dans le mois	Gratuit
• À partir du 3 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait

(1) Arrêt de commercialisation depuis le 5 octobre 2015

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) IZICarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

- Carte Visa Premier, Platinum et Infinite	
• Jusqu'à 4 retraits dans le mois	Gratuit
• À partir du 5 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait
• Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque	6,34 €

Retraits en devises :

• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	
• Commission proportionnelle	2,80 %
• Commission fixe	3,21 €
• Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque	☒
• Commission proportionnelle	2,80 %
• Commission fixe	6,25 €

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

• Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol, usage frauduleux	Gratuit
• Mise sous surveillance du compte suite à incident de paiement par carte	20,00 €
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire	Gratuit
• Frais d'opposition (blocage par la banque) de la carte en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	20,00 €
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire pour usage abusif	36,16 €

LES AUTRES SERVICES

Services de paiement électroniques

• E-carte bleue	13,20 €/an
• V.me by Visa/S-money	Gratuit ⁽¹⁾

Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL)

• Service de Sécurisation des Opérations en Ligne par SMS (SOL SMS) ou par Carte A Puce (SOL CAP)	Gratuit
• Lecteur Carte à puce (CAP)	12,00 € le lecteur

Choix du visuel - visuel de collection permanente

Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic	10,60 € ⁽²⁾
Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier	Gratuit ⁽³⁾
Carte Bancaire Rechargeable	6,00 € ⁽²⁾
Carte Visa Electron Sensea 12-17 ans	Gratuit ⁽⁴⁾

Choix du visuel - visuel personnel

Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic	12,00 € ⁽⁵⁾
Rédition/réactivation de code confidentiel	8,30 €
Refabrication de carte avant échéance	Prix de la carte
Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paiement	9,16 €
Frais d'envoi de carte en recommandé (sur demande)	9,77 €

■ Virements

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE

• Occasionnel	Gratuit
• Permanent	Gratuit

(1) Pour S-money, mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(3) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,60 € au-delà.

(4) Gratuité en cas de souscription ou renouvellement.

(5) Cotisation due à chaque commande d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

☒ : Se référer au lexique pages 25 et 26.

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE

• Au guichet de l'agence	3,60 €
• Par téléphone	3,60 €
• Par Internet	Gratuit
• Virement prioritaire en euro vers la France avec un délai fixé à J (demande avant 10h30)	7,30 €
• Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort	15,25 €
• Frais d'annulation ou de modification d'un virement unitaire avant émission	Gratuit

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL INCOMPLET

(coordonnées bancaires  absentes ou incorrectes) 15,19 €

FRAIS PAR VIREMENT PERMANENT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

• Au guichet de l'agence	1,60 €/virement
• Par téléphone	1,60 €/virement
• Par Internet	Gratuit

■ Prélèvements/Titre interbancaire de paiement (TIP)

PRÉLÈVEMENTS

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement et paiement d'un prélèvement SEPA initié par le Trésor Public	Gratuit

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

• Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements	Gratuit
• En agence	Gratuit
• Saisie, modification, suspension, réactivation ou clôture d'un échéancier	Gratuit
• En agence	Gratuit
• Opposition tout prélèvement SEPA	20,00 €/opération
• Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)	14,60 €/opération
• En agence	14,60 €/opération
• Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	14,60 €/opération
• En agence	14,60 €/opération
• Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche	14,60 €/opération
• En agence	14,60 €/opération
• Recherche de mandat (quel que soit le motif)	25,00 €/opération

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE

D'EPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

• Ouverture du service d'émission de prélèvement	Gratuit
• Création, modification et gestion du mandat	Gratuit
• Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement	Gratuit
• Émission du prélèvement SEPA	Gratuit
• Paiement d'un titre interbancaire de paiement (TIP) ⁽¹⁾	Gratuit

■ Chèques

• Mise à disposition à l'agence	Gratuit
• Remise de chèque(s)	Gratuit
• Paiement d'un chèque	Gratuit
• Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
• Frais d'envoi de chéquier	Gratuit
• Envoi par lettre recommandée (sur demande)	10,00 €
• Envoi par courrier simple	2,70 €
• Frais d'émission d'un chèque de banque en agence 	14,50 €
• Frais d'émission d'un chèque de banque via l'application mobile « Howizi »	7,19 €
• Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel et l'accord de la Caisse d'Epargne domiciliataire)	4,75 €

(1) Arrêt du service prévu le 01/02/2016.

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois 8,00 €

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 16,40 €
 - Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 24,80 €

■ Autres services

SERVICE RETRAITS ILLIMITÉS PAR CARTE AUX DAB D'UNE AUTRE BANQUE

EN ZONE EURO DONT FRANCE

1,30 €/mois

RETRAIT PAR CARTE AUX GAB PAR SMS

0,50 €/RETRAIT

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvement SEPA, envoi de chéquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) 2,60 €/mois

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS L*

(franchise d'agios de 10,00 €/trimestre)⁽³⁾ 1,90 €/mois

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix 12,00 €/an
 - Eparplus 12,00 €/an

SERVICES RETRAITS DÉPLACÉS À L'INTERNATIONAL

(OFFRE RÉSERVÉE AUX 12-25 ANS) 1,30 €/mois

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro (illimité) sans frais
 - Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque hors zone euro sans frais (dans la limite de 4 retraits par mois)

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

(2) sous réserve de commercialisation

(3) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus (Cf. page 18, Les découvertes).

L: Se référer au lexique pages 25 et 26

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté

UN ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS

- Compte de dépôt rémunéré⁽¹⁾
- Chéquier⁽²⁾
- Relevé de compte mensuel*
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte formule Individuelle⁽³⁾)
- Autorisation de découvert⁽²⁾
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil⁽⁴⁾
- Libre Service Ecureuil
- Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque (2 retraits par carte pour les Visa Senséa et Classique et 4 retraits par carte pour les Visa Premier, Platinum et Infinite par mois en zone euro dont la France)⁽⁵⁾
- Frais de tenue de compte

* Avantage écologique : réduction de 0,20 €/mois sur votre Bouquet Liberté si vous optez pour le relevé de compte numérique.

UNE CARTE AU CHOIX

Cotisation à une offre groupée de services Bouquet Liberté

Avec une carte Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ ou carte Visa Classic ⁽⁶⁾ ou carte Visa Electron Senséa	soit	103,20 €/an 8,60 €/mois
Avec une Carte Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ ou carte Visa Premier ⁽²⁾	soit	175,20 €/an 14,60 €/mois
Avec une carte Visa Platinum Izicarte ⁽²⁾ ou carte Visa Platinum ⁽²⁾	soit	240,00 €/an 20,00 €/mois
Avec une Carte Visa Infinite ⁽²⁾	soit	354,00 €/an 29,50 €/mois

Cotisation à une offre groupée de services Bouquet Liberté pour les 12-27 ans

• Clients de 12-17 ans	1,00 €/mois pour la carte Visa Classic ou Visa Electron Senséa
• Clients de 18-21 ans	1,50 €/mois pour la carte Visa Classic ou Visa Electron Senséa
• Clients de 22-25 ans	réduction de 75 % du tarif standard
• Clients de 26-27 ans	réduction de 30 % du tarif standard
• Gratuité du service AlertEcureuil pour les offres groupées de services Bouquet Liberté (conclu à compter du 01 mai 2014) pour les 12-25 ans	
• Gratuité du service Coffre-Fort Numérique pour les offres groupées de services Bouquet Liberté (conclu à compter du 01 mai 2014) pour les 18-25 ans	

(1) Rémunération servie sur votre compte de dépôt (conditions et rémunération disponibles en agence sur demande).

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(4) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(5) Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

(6) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DU BOUQUET LIBERTÉ⁽¹⁾

• Coffre-fort numérique ⁽²⁾	1,20 €/mois
• Service retraits illimités aux DAB d'une autre Banque (zone euro dont France)	1,30 €/mois
• Service retraits déplacés à l'international (offre réservée aux 18-25 ans) ⁽²⁾	1,30 €/mois
• Service opérations courantes illimitées (chèques de banque , virements SEPA sur tous canaux, prélèvement SEPA, envoi de chéquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) ⁽²⁾	2,60 €/mois
• Eparfix	1,00€/mois
• Eparplus	1,00€/mois
• E-carte Bleue ⁽²⁾	1,10 €/mois
• AlertEcureuil Individuel	2,55 €/mois
• AlertEcureuil Famille ⁽²⁾	4,10 €/mois
• Franchise d'agios (franchise d'agios de 10,00 €/trimestre) ⁽²⁾⁽³⁾	1,90 €/mois
• Protection Juridique ⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾	
• Sécur'Média Individuelle ⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾	
• Sécur'Média Famille ⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	
• Assurance sur Épargne ⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾	
• Pour 1 service complémentaire payant souscrit : 10 % de remise sur le prix à l'unité.	
• Pour 2 services complémentaires payants souscrits : 20 % de remise sur leur prix à l'unité.	
• Pour 3 services complémentaires payants souscrits et plus : 30 % de remise sur leur prix à l'unité.	

AVANTAGE FAMILLE SUR CARTES SUPPLÉMENTAIRES

2 ^e Carte Visa Classic	1,77 €/mois
2 ^e Carte Visa Premier	5,54 €/mois
2 ^e Carte Visa Platinum	7,91 €/mois
2 ^e Carte Visa Infinite	12,50 €/mois
Carte Bancaire Rechargeable	Gratuite
2 ^e Bouquet Liberté	50 % de réduction sur le Bouquet Liberté
	le moins cher hors service complémentaire
Assurance sur Compte formule Famille ⁽⁶⁾	1,50 €/mois

(1) Les prix à l'unité des services complémentaires sont détaillés dans la partie : 2 BANQUE À DISTANCE (AlertEcureuil, Coffre-fort Numérique), la partie : 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT (e-Carte Bleue), (Service retraits illimités et à l'international, Service opérations courantes illimitées, Eparfix, Eparplus, Franchise d'agios) et la partie 8 : ASSURANCES ET PRÉVOYANCE (Protection Juridique, Sécur'Média et Assurance sur Épargne).

(2) Services non commercialisés aux mineurs.

(3) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus (cf. page 18, Les découvertes).

(4) Les remises possibles associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

(5) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

: Se référer au lexique pages 25 et 26.

■ Forfait Satellis

	Satellis Integral ⁽⁶⁾	Satellis Essentiel ⁽⁶⁾	Satellis Essentiel + ⁽⁶⁾	Satellis Sécurité ⁽⁶⁾	Satellis Autonomie
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾)	•	•	•	•	•
Service Opposition ⁽¹⁾	•	•	•	•	•
Satellis Assurance ⁽¹⁾	•		•		
Eparplus/Eparfix	•	•	•	•	•
Relevé Multiproduct mensuel	•	•	•	•	•
Autorisation de découvert ⁽²⁾	•	•	•		
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Direct Ecureuil ⁽³⁾	•	•	•	•	
Frais de tenue de compte	•	•	•	•	•
Service rémunération ⁽⁴⁾	•	•	•	•	•
Exonération d'agios en dessous de 10 euros/trimestre	Avec une Visa Infinite				
Exonération d'agios  en dessous de 2,30 euros/trimestre	Avec une Visa Premier	•	•		
2 retraits d'espèces au distributeur automatique de billets par carte Visa Senséa et Classique et par mois d'une autre banque et 4 retraits d'espèces au distributeur automatique de billets par carte Visa Premier et Infinite et par mois ⁽⁵⁾	•	•	•	•	
Relevé Multiproduct à périodicité mensuelle, trimestrielle ou annuelle					•
Synthèse individuelle des comptes détenus					•
Service chéquier (chèques barrés) à renouvellement automatique avec expédition à l'adresse du gestionnaire par recommandé					•
Réédition du code de la carte (3/an)					•
Refabrication de la carte (3/an)					•
Un virement SEPA ponctuel (1/an) ou permanent (1/an) vers un autre établissement					•
Chèque de banque 				24/an	12/an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne, Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(4) Rémunération servie sur votre compte de dépôt (conditions et rémunération disponibles en agence sur demande).

(5) Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

(6) Arrêt de commercialisation.

 : Se référer au lexique pages 25 et 26.

	Satellis Integral ⁽¹⁾	Satellis Essentiel ⁽¹⁾	Satellis Essentiel +	Satellis Sécurité ⁽¹⁾	Satellis Autonomie
Cotisation à une offre groupée de services⁽²⁾ avec :					
Une carte Visa Infinite à débit immédiat ou débit différé	384 €/an soit 32 €/mois				
Deux cartes Visa Infinite (débit immédiat ou débit différé)	542,40 €/an soit 45,20 €/mois				
Une carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte à débit immédiat ou débit différé	204 €/an soit 17 €/mois				
Deux cartes Visa Premier ou Visa Premier Izicarte à débit immédiat ou débit différé	273,60 €/an soit 22,80 €/mois				
Une carte Visa Classique ou Visa Classique Izicarte à débit immédiat ou débit différé		117,60 €/an soit 9,80 €/mois	120 €/an soit 10 €/mois		
Deux cartes Visa Classique ou Visa Classique Izicarte à débit immédiat ou débit différé		138 €/an soit 11,50 €/mois	139,20 €/an soit 11,60 €/mois		
Carte Visa Electron Sensea		117,60 €/an soit 9,80 €/mois	120 €/an soit 10 €/mois	79,20 €/an soit 6,60 €/mois	69 €/an soit 5,75 €/mois
Deux cartes Visa Electron Sensea				100,20 €/an soit 8,35 €/mois	
Carte Equilibra (carte de retrait sécurisé avec ou sans code)					36 €/an soit 3 €/mois
Cotisation 18-25 ans (½ tarif)	•	•	•	•	•

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) Cette tarification ne concerne que les détenteurs d'un forfait SATELLIS (INTEGRAL, ESSENTIEL,ESSENTIEL+). Ces forfaits ne sont plus commercialisés.

■ Offres réservées aux Jeunes

SOLUTION 16-17⁽¹⁾

- Carte Visa Classic ou Sensea
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa⁽²⁾)
- Relevé Multiproduit trimestriel
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Direct Ecureuil⁽³⁾
- Frais de tenue de compte
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS

Cotisation à une offre groupée de services Solution 16-17 1,00 €/mois

FUTÉO⁽⁴⁾

- Carte Visa Classic à débit immédiat
- Découvert autorisé
- Exonération d'agios dans la limite du découvert autorisé
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Direct Ecureuil⁽³⁾
- Relevés de comptes en ligne
- Chéquier sur demande

Cotisation à une offre groupée de services Futéo 1,00 €/mois

Services en option dans le FUTEO 18-25 ans

- Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa⁽²⁾ 0,50 €/mois
- Service retraits déplacés à l'international 1,30 €/mois
- Carte supplémentaire 1,00 €/carte /mois

■ Offre Coloc'

- Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Direct Ecureuil⁽³⁾

Cotisation à l'offre groupée de services Coloc'

- Cotisation 1,00 €/mois
- En option : une ou plusieurs carte(s)

Visa Electron SENSEA Nominatives 1,00 €/carte/mois

(1) Cette tarification ne concerne que les détenteurs de l'offre Solution 16/17 souscrit avant le 16/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(4) Cette tarification ne concerne que les détenteurs du forfait Futéo souscrit avant le 01/05/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

■ Offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité (OCF) L

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Une carte de paiement à autorisation systématique
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du code monétaire et financier
- Un changement d'adresse une fois par an

Cotisation à l'offre groupée « OCF »

36,00 €/an

soit 3,00 €/mois

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

■ Commission d'intervention L

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier

- Par opération 8,00 €
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de 80,00 €
- Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :
- Par opération 4,00 €
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €

■ Opérations particulières

- Frais par saisie-attribution 100,00 €
- Frais par avis à tiers détenteur 100,00 €
- Frais par opposition administrative : 10 % du montant dû au Trésor public dans la limite de 100,00 €
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 25,00 €

■ Incidents de paiement L

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) 8,00 €
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) 8,00 €

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement L pour défaut de provision.

L : Se référer au lexique pages 25 et 26.

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	22,00 €/rejet ⁽¹⁾
• Chèque supérieur à 50,00 €	42,00 €/rejet ⁽¹⁾

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

Liste des frais composant le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

et frais de rejet de TIP et télérèglement pour défaut de provision

• Prélèvement inférieur à 20,00 €	montant du prélèvement dans la limite de 20,00 €
-----------------------------------	--

• Prélèvement supérieur ou égal à 20,00 €	12,00 €/rejet ⁽¹⁾
---	------------------------------

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 40,00 €

Pour les détenteurs de l'OCF , une remise tarifaire de 50 % est appliquée sur le tarif standard dans la limite de 3 opérations/mois.

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel

pour défaut de provision Gratuit

- Frais de non-exécution de virement permanent

pour défaut de provision Gratuit

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

Frais divers

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé,

envoi simple 5,16 €

- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé,

envoi recommandé 11,36 €

- Courrier de mise en demeure

20,66 €

- Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable

26,00 €

- Commission d'ouverture dossier contentieux

35,00 €

- Chèque payé en période d'interdiction bancaire

23,35 €

- Frais de gestion pour retour de courrier avec adresse inconnue

16,20 €

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

 : Se référer au lexique pages 25 et 26.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts⁽¹⁾

Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente

Nous consulter

• Frais de gestion

13,55 €/an

Par exemple pour un découvert de 500,00 € au taux débiteur de 16,50 %, le TAEG⁽²⁾ est de 17,54 % pour une durée indéterminée. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Tarification jeunes (- 26 ans) sur les frais annuels de gestion

½ tarif

Autorisation de découvert⁽²⁾ ponctuelle⁽³⁾

Nous consulter

• Frais de gestion

Gratuit

Par exemple pour un découvert de 4 000 € au taux débiteur de 11 % sur une durée de 3 mois, le TAEG⁽²⁾ est de 11,47 % pour une période de 3 mois. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Découvert non autorisé

Taux maximum légal

(autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue)

Le taux maximum légal est disponible sur demande en agence.

Crédits à la consommation⁽¹⁾⁽³⁾

CRÉDIT RENOUVELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽⁴⁾ qui en fixe les conditions tarifaires auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier

1 % du montant emprunté

• Minimum de perception pour un crédit d'un montant inférieur ou égal à 50 000,00 €

72,00 €

• Minimum de perception pour un crédit d'un montant supérieur à 50 000,00 €

219,00 €

Tarification Jeunes (- 26 ans)

½ tarif

• Crédit Étudiants

Gratuit

• Prêt pour avancer

Gratuit

• Crédit "Permis à Un Euro Par Jour"

Gratuit

PRESTATIONS DIVERSES⁽⁵⁾

• Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi

Gratuit

d'un remboursement effectif

Gratuit

• Réédition de tableau d'amortissement

Gratuit

• Mainlevée hypothécaire

91,62 €

• Mainlevée autres garanties

91,62 €

• Information annuelle aux cautions (par prêt)

Gratuit

• Modulation des échéances (nous consulter pour connaître

les prêts concernés)

Gratuit

(1) Accessible à partir de 18 ans.

(2) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

(3) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(4) Natixis Financement, SA au capital de 60 7963 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.

(5) Hors cas de défaillance de l'emprunteur.

• Frais de remboursement anticipé	Conditions contractuelles (nous consulter)
• Report d'échéance en fin de crédit pour un crédit consommation	4 % de l'échéance reportée
• Autres avenants à un crédit consommation	90,00 €

■ Crédit Immobilier⁽¹⁾

FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ)

- Minimum 1 %

1 000,00 €

PRÊTS RÉGLEMENTÉS

- Prêt à l'Accession Sociale (PAS)
 - Frais de dossier 1 % du montant emprunté
 - Minimum de perception 250,00 €
 - Maximum de perception 500,00 €
- Prêt Épargne Logement
 - Frais de dossier Gratuit

PRESTATIONS DIVERSES PAR LIGNE DE CRÉDIT

- Réédition de tableau d'amortissement 25,45 €
- Information annuelle aux cautions (par prêt) Gratuit
- Frais de demande de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire, ...) 91,62 €
- Frais de mainlevée autres garanties 91,62 €
- Édition de certificat APL/Allocation Logement Gratuit
- Attestation CAF Gratuit
- Édition d'attestation de fin de prêt 15,27 €
- Édition relevés d'intérêt Gratuit
- Ouverture d'un sinistre Assurance des emprunteurs (ADE) Gratuit
- Lettre de relance d'impayés 10,80 €
- Incident de paiement : lettre de mise en demeure 20,36 €
- Transfert ou cession de prêt 356,30 €

AVENANT À UN CRÉDIT IMMOBILIER

- Réaménagement de taux Nous consulter
- Réduction ou allongement de durée par crédit 356,30 €/crédit
- Changement de quantième par crédit 20,36 €/crédit
- Report d'échéance par crédit 91,62 €/crédit
- Transformation d'un taux révisable en taux fixe par crédit 203,60 €/crédit
- Modification d'assurance (quotité, taux...) 356,30 €/crédit
- Assurance «Perte emploi» : modification du forfait d'indemnisation Gratuit
- Modification de garanties (transfert...) 356,30 €/crédit + frais de garanties
- Transfert d'objet 356,30 €/crédit
- Désolidarisation 356,30 €/crédit
- Modification compte de prélèvement 20,36 €/crédit
- Autres avenants à un crédit immobilier 152,70 €/crédit

REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS D'UN CRÉDIT IMMOBILIER

- Frais de remboursement anticipé Conditions contractuelles
- Décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif 30,54 €
- Décompte demandé par le notaire Gratuit
- Frais d'assurance Nous consulter

FRAIS DE GARANTIES SELON LA NATURE DE LA GARANTIE

- Caution personne physique Gratuit
- Gage de véhicule 135,40 €
- Nantissement de Parts Sociales, d'actions de parts de SCPI sous seing privé 356,30 € + frais d'huiissier
- Nantissement police d'assurance vie (hors réseau Caisse d'Epargne) 438,00 €
- Nantissement police d'assurance vie (valeur réseau Caisse d'Epargne) 219,00 €

(1) Accessible à partir de 18 ans.

- Nantissement sur valeur mobilières (hors réseau Caisse d'Epargne) 438,00 €
 - Promesse d'affectation hypothécaire 1 % avec un minimum de 91,62 €

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs
 - Garantie Revente et Services Résidence Principale⁽¹⁾ :
 - Un seul prélèvement sur 5 ans
 - Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

■ Forfait Liaison

Ensemble de services associés à un Livret A, Livret B, Livret de développement durable, Livret d'Épargne Populaire, Compte Épargne Logement

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾
 - Carte Nomade
 - Libre service Ecureuil
 - Relevé multiproduits en ligne ou papier
 - Assurance Perte/Vol de la carte Nomade
 - Sécurisation des opérations en ligne
 - Cotisation forfait Liaison

■ Épargne bancaire

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Périodicité annuelle/semestrielle/trimestrielle (soit 4 relevés/an)
 - À partir du 5^e relevé par an

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- | | |
|--|---------|
| • Délivrance et mise à disposition d'un accréditif  | Gratuit |
| • Retrait avec accréditif ⁽³⁾ | Gratuit |
| • Retrait sans accréditif ⁽³⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Epargne) | Gratuit |
| • Sur Livret A | Gratuit |
| • Hors Livret A | 4,68 € |

TRANSFERTS DE COMPTE VERS UNE AUTRE BANQUE

- Transfert paiement Epargne logement (CEL et PEL) 67,19 €
 - Cloture par virement du Livret A, Livret B (et dérivés),
Livret Développement durable et Livret Jeune Frais de virement : 3,60 €
 - Transfert paiement Livret d'Epargne Populaire Frais de virement : 3,60 €

AUTRES SERVICES

- Ouverture/Clôture Gratuit
 - Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne Nous consulter
 - Émission d'un chèque de banque  sur Livret⁽⁴⁾ 14,50 €
(gratuit à partir d'un Livret A)
 - Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret⁽⁴⁾ 3,60 €
 - Cotisation Carte Nomade 14,80 €/an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(3) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement.

(4) Gratuit dans le cadre du Livret A

 : Se référer au lexique pages 25 et 26

• Assurance sur Epargne ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	24,00 €/an
• Assurance sur Epargne ⁽¹⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾	27,00 €/an (dont 3 € de frais de gestion)
• Frais de tenue de compte d'épargne réglementée inactif ⁽⁶⁾	Gratuit
• Frais de tenue de compte inactif - autre compte d'épargne ⁽⁶⁾	30,00 €/compte

■ Placements financiers

TITRES

Droits de garde ou frais de gestion PEA (hors valeurs Réseau Caisse d'Epargne)	
• Minimum de perception	33,40 €/an
• Commission proportionnelle	0,24 %
• Commission fixe par ligne	4,17 €
• Maximum de perception	265,00 €/an
Droits de garde ou frais de gestion PEA (valeurs Réseau Caisse d'Epargne)	30,00 €/an
Droits de garde compte titres ou PEA sans valeurs	29,41 €/an
Tarification Jeunes (-26 ans)	½ tarif

ORDRES DE BOURSE

En agence

• Minimum de perception	17,00 €
• Taux de courtage	1,42%
• Commission fixe par ligne	Gratuit
• Ordre non exécuté	Gratuit
• Ordre annulé	Gratuit
Par téléphone	
• Minimum de perception	13,50 €
• Taux de courtage	1 %
• Commission fixe par ligne	Gratuit
• Ordre non exécuté	Gratuit
• Ordre annulé	Gratuit
Par Internet	
• Minimum de perception	7,00 €
• Taux de courtage	0,35 %
• Commission fixe par ligne	Gratuit
• Ordre non exécuté	Gratuit
• Ordre annulé	Gratuit

AUTRES SERVICES

• Bourse Esprit Ecureuil :	
• Service Abonnement	Gratuit
• Service "Prise de bénéfices"	10,18 €/an
• Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil ⁽¹⁾	7,13 €/an
• Cotisation forfaitaire annuelle Bourse Esprit Ecureuil	12,22 €/an
• Souscription OPCVM d'autres banques	27,00 €
• Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque	107,00 €
• Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque minimum de perception	107,00 €
• Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Epargne	Gratuit
• Frais de duplicata IFU	20,36 €

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) Pour toute souscription avant le 22/11/2010.

(4) Pour toute souscription depuis le 22/11/2010.

(5) Tarif BPCE Assurances en vigueur au 01/01/2016.

(6) Compte inactif  au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier.

 : Se référer au lexique pages 25 et 26.

■ Services de gestion privée

- | | |
|--|----------------|
| • Étude patrimoniale “Scan Patrimoine” | Nous consulter |
| • Étude à thème (ponctuelle) | Nous consulter |
| • Attestation ISF | 30,54 € |
| • Frais d'aide à la déclaration de revenus | 30,54 € |

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

■ Cotisations

- | | |
|---|------------------------------|
| • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur compte formule Individuelle ⁽¹⁾⁽²⁾) | 36,00 €/an |
| • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur compte formule Famille ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾) | 57,60 €/an |
| • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiements ⁽¹⁾) | 18,30 €/an |
| • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa ⁽¹⁾) | 13,20 €/an |
| • Satellis Assurance ⁽¹⁾ | 15,30 €/an |
| • Service Opposition ⁽¹⁾ | 22,00 €/an |
| • Sécur'Média Individuelle ⁽¹⁾⁽²⁾ | |
| - formule 1 | dont 3 € de frais de gestion |
| - formule 2 | dont 3 € de frais de gestion |
| • Sécur'Média Famille ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ | |
| - formule 1 | dont 3 € de frais de gestion |
| - formule 2 | dont 3 € de frais de gestion |
| • Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽⁴⁾ | 58,00 €/an |
| • Assurance Mobile avec mensualisation de la prime ⁽¹⁾⁽⁴⁾ | 111,00 €/an |
| • Assurance sur Épargne ⁽¹⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ | 30,00 €/an |
| • Assurance sur Épargne ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁵⁾ | 33,00 €/an |
| • Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁶⁾ | (2,75 €/mois) |
| • Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁷⁾ | 24,00 €/an |
| | 27,00 €/an |
| | 69,71 €/an |
| | 80,33 €/an |

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Tarif BPCE Assurances en vigueur au 01/01/2016.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.

(5) Pour toute souscription depuis le 22/11/2010.

(6) Pour toute souscription avant le 24 mars 2014.

(7) Pour toute souscription depuis le 24 mars 2014.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

■ Frais de succession

• Actifs inférieur ou égal à 2 000 €	55,00 €
• Actifs supérieur à 2 000 €	0,50 %
• Minimum de perception	273,00 €
• Maximum de perception	2 000,00 €
• Recherche d'héritiers	1 % du montant de la succession
• Minimum de perception	200,00 €
• Maximum de perception	500,00 €
• Frais forfaitaires annuels au-delà de 12 mois révolus	55,00 €

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

■ Change manuel

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

• Commission de change	
• si commande < 100 € ou si la cession < 50 €	selon cours + 3,05 €
• si commande > 100 € ou si la cession > 50 €	selon cours
• Envoi de devises	5,27 €

■ Virements non SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

En euro :

• Commission proportionnelle (a)	1 %
• Minimum de perception	16,50 €

En devise :

• Commission proportionnelle (a)	1 %
• Minimum de perception	16,50 €
• Commission de change (b)	0,50 %
• Minimum de perception	14,60 €
• Minimum de perception (a+b)	31,10 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

• Frais par virement	
• Commission proportionnelle	1 %
• Minimum de perception	16,50 €
• Commission de change	0,50 %
• Minimum de perception	14,60 €
• Frais supplémentaires de correction	14,97 €

■ Virement SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

• Frais par virement occasionnel	3,60 €
• Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées)	14,97 €
• Frais de recherche ou de complémentation à l'initiative de la banque bénéficiaire étrangère	Montant prélevé directement par la banque étrangère
• Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc (virement en € et dont le montant est < 150 000 €)	5,00 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA

• Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN	Gratuit
--	---------

■ Chèques

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

• Commission de service 1 %^o

• Minimum de perception 13,52 €

En devises (quel que soit le pays)

• Commission de service (a) 1 %^o

• Minimum de perception

13,52 €

• Commission de change (b) 0,50 %^o

• Minimum de perception

14,60 €

• Minimum de perception (a+b) 28,12 €

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁾

En euros

• Commission de service 1 %^o

• Minimum de perception par remise 13,52 €

En devises

• Commission de service (a) 1 %^o

• Minimum de perception

13,52 €

• Commission de change (b) 0,50 %^o

• Minimum de perception

14,60 €

• Minimum de perception (a+b) 28,12 €

■ Cartes

Se reporter aux pages 7 et 8, pour les paiements et retraits en euro et en devises.

11 AUTRES

■ Numéros utiles

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽²⁾⁽³⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽²⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽²⁾

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Epargne.

www.caisse-epargne.fr

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(3) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

 : Se référer au lexique pages 25 et 26.

■ Lexique

ACCRÉDITIF :

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Epargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Epargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

COORDONNÉES BANCAIRES :

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

CHÈQUE :

Moyen de paiement, présenté sous forme de carnet de chèques, avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer au bénéficiaire du chèque la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit toujours être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation (par la banque du bénéficiaire à la banque du tireur). La validité d'un chèque est de 1 an et 8 jours. Dès la remise ou l'envoi du chèque au bénéficiaire, celui-ci peut le remettre à l'encaissement.

CHÈQUE DE BANQUE :

Chèque émis par une banque à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité du compte bancaire du client, est ainsi garanti. Les chèques de banque sont généralement utilisés pour le règlement d'achats de montant élevé.

COMPTE INACTIF :

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés ;
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

DATE DE VALEUR :

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

DÉLAI D'ENCAISSEMENT :

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Epargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Epargne peut refuser de consentir une telle avance

sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'un découvert autorisé).

AGIOS :

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

COMMISSION D'INTERVENTION :

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

REJET DE CHÈQUE :

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

REJET DE PRÉLÈVEMENT :

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

EEE (ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN) :

Pays membres de l'U.E. (Union européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

SEPA (SINGLE EURO PAYMENTS AREA) :

Espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco.

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTELE EN SITUATION DE FRAGILITÉ (OCF)

La situation de fragilité financière du client titulaire du compte est appréciée par l'établissement teneur de compte à partir : 1° De l'existence d'irrégularités de fonctionnement du compte ou d'incidents de paiement ainsi que de leur caractère répété constaté pendant trois mois consécutifs ; 2° Et du montant des ressources portées au crédit du compte. Dans son appréciation, l'établissement peut également prendre en compte les éléments dont il aurait connaissance et qu'il estime de nature à occasionner des incidents de paiement, notamment les dépenses portées au débit du compte. Sont également considérés en situation de fragilité financière : 1° Les personnes au nom desquelles un chèque impayé ou une déclaration de retrait de carte bancaire est inscrit pendant trois mois consécutifs au fichier de la Banque de France centralisant les incidents de paiement de chèques ; 2° Les débiteurs dont la demande tendant au traitement de leur situation de surendettement a été déclarée recevable en application de l'article L. 331-3-1 du code de la consommation.

12 RÉSOUDRE UN LITIGE

■ Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR ÉCRIT

Caisse d'Epargne Normandie
Service Relations Clientèle - BP 854
76235 Bois-Guillaume Cedex

PAR INTERNET

[www.caisse-epargne.fr^{\(1\)}](http://www.caisse-epargne.fr)
(région Normandie)
rubrique « Ma banque pratique »
- « Service Relations Clientèle »

PAR TÉLÉPHONE

09 69 36 27 38⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours.

Si toutefois une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, ce délai pourra être porté à 2 mois.

■ Médiateur de la Caisse d'Epargne Normandie

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir le Médiateur de la Caisse d'Epargne par voie postale uniquement dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'application tel que défini dans la Charte de Médiation (disponible auprès de votre agence ou sur le site [www.caisse-epargne.fr^{\(1\)}](http://www.caisse-epargne.fr)) :

À l'attention de M. le Médiateur de la Caisse d'Epargne Normandie
BP 80279 - 76004 ROUEN CEDEX.

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

■ Médiateur de l'AMF

L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un Médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue de compte titres,...)⁽³⁾.

Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

Médiateur de l'AMF
Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(3) Cf. article L. 621-19 al.1 extrait du COMOFI et charte de la Médiation de l'AMF disponible sur le site Internet de l'AMF : [www.amf-france.org^{\(1\)}](http://www.amf-france.org).

www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'EPARGNE
NORMANDIE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Normandie - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 520 000 000 Euros - Siège social : 151 rue d'Uelzen – 76230 Bois-Guillaume - 384 353 413 R.C.S. Rouen - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 919. EdEp : 11.2015.19645.

